## MODÈLE DE CLASSIFICATION DE SÉCURITÉ

POUR MIEUX PROTÉGER LES DONNÉES NUMÉRIQUES GOUVERNEMENTALES





### **OUTIL D'AIDE AU MARQUAGE**

POUR CLASSIFIER CORRECTEMENT VOS DOCUMENTS, SUIVEZ CES 3 ÉTAPES SIMPLES :

Déterminer si les données touchent :

**1a.** une personne physique, une entreprise, une autre entité (exemples : organisme à but non lucratif ou association)

**1b.** l'État (voir page suivante)

Déterminer le niveau de préjudice

Appliquer l'étiquette correspondante

#### **ASTUCE**

Choisissez l'étiquette d'un document ou courriel en fonction de l'information la plus sensible qu'il contient.

# 1a. LE MARQUAGE POUR LES DONNÉES CONCERNANT UNE PERSONNE PHYSIQUE, UNE ENTREPRISE OU UNE AUTRE ENTITÉ

TYPES DE PRÉJUDICES		NIVEAUX DE PRÉJUDICE						
		TRÈS FAIBLE	FAIBLE	MODÉRÉ	ÉLEVÉ S'APPLIQUE À UN NOMBRE TRÈS RESTREINT DE DONNÉES	TRÈS ÉLEVÉ S'APPLIQUE À UN NOMBRE TRÈS RESTREINT DE DONNÉES		
PERSONNES PHYSIQUES	T1 PRÉJUDICE PHYSIQUE	Aucun préjudice ou préjudice très faible	Inconfort physique	Douleurs physiques, blessures, traumatisme, difficultés, maladie	Incapacité physique, décès	Lourdes pertes de vie		
	T2 PRÉJUDICE PSYCHOLOGIQUE	Aucun préjudice ou préjudice très faible	Stress	Détresse, traumatisme psychologique	Maladie ou trouble mental	Traumatisme psychologique généralisé		
	T3 PERTE FINANCIÈRE	Aucun préjudice ou préjudice très faible	Stress ou inconfort	Incidence sur la qualité de vie Sécurité financière compromise pour certains	Sécurité financière compromise pour beaucoup	_		
ENTREPRISES ET AUTRES ENTITÉS	T4 PERTE FINANCIÈRE	Aucun préjudice ou préjudice très faible	Incidence sur le rendement	Réduction de la compétitivité Viabilité compromise pour certains	Viabilité compromise pour beaucoup	_		

ÉTIQUETTES	NON CLASSIFIÉ	PROTÉGÉ A	PROTÉGÉ B	PROTÉGÉ C
EXEMPLES DE DONNÉES Notez que ces exemples sont fournis à titre indicatif et qu'ils ne sont pas exhaustifs.	<ul> <li>Nom et coordonnées professionnelles d'un employé d'un organisme public ou d'une entreprise</li> <li>Coordonnées d'un organisme public, d'une entreprise, d'un organisme à but non lucratif ou d'une association</li> <li>Rapports annuels, annonces et communiqués de presse autorisés pour publication</li> <li>Documents concernant l'organisation d'une rencontre</li> <li>Statistiques et indicateurs choisis de façon à dessiner un panorama des conditions de vie au Québec (consommation d'alcool, fréquentation scolaire, revenu des familles, dépenses des ménages, fait d'être propriétaire ou locataire de sa résidence, etc.)</li> <li>Données géographiques, horaires et positionnement des autobus, lieux publics, etc.</li> <li>Renseignements relatifs à une transaction immobilière (registre foncier)</li> </ul>	<ul> <li>Adresse postale ou coordonnées d'une personne</li> <li>Nom et date de naissance d'une personne</li> </ul>	<ul> <li>Renseignements de santé et de services sociaux (résultats de laboratoire, évaluation psychosociale, etc.)</li> <li>Données fiscales (revenus d'emploi, avis de cotisation, etc.)</li> <li>Numéros permettant d'identifier une personne (n° d'assurance sociale, n° d'assurance maladie, n° de permis de conduire, etc.)</li> <li>Cartes d'identité délivrées par une province ou un territoire canadien</li> <li>Renseignements sur l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, les croyances religieuses ou les opinions politiques</li> <li>Données biométriques (trace biologique, reconnaissance oculaire, faciale ou vocale, etc.)</li> <li>Renseignements industriels, financiers, commerciaux, scientifiques ou techniques fournis par un tiers</li> </ul>	<ul> <li>Données concernant des victimes de violence conjugale</li> <li>Données permettant d'identifier un informateur lié à des opérations de renseignements et de sécurité</li> <li>Données permettant d'assurer la protection de citoyens telles que les données incluses dans un programme de protection des témoins</li> </ul>





## MODÈLE DE CLASSIFICATION DE SÉCURITÉ

POUR MIEUX PROTÉGER LES DONNÉES NUMÉRIQUES GOUVERNEMENTALES





### **OUTIL D'AIDE AU MARQUAGE**

POUR CLASSIFIER CORRECTEMENT VOS DOCUMENTS, SUIVEZ CES 3 ÉTAPES SIMPLES :

1.

Déterminer si les données touchent :

**1a.** une personne physique, une entreprise, une autre entité (exemples : organisme à but non lucratif ou association) (voir page précédente)

1b. l'État

2.

Déterminer le niveau de préjudice

3.

Appliquer l'étiquette correspondante

#### **ASTUCE**

Choisissez l'étiquette d'un document ou courriel en fonction de l'information la plus sensible qu'il contient.

# 1b. LE MARQUAGE POUR LES DONNÉES CONCERNANT L'ÉTAT

	NIVEAUX DE PRÉJUDICE					
TYPES DE PRÉJUDICES	TRÈS FAIBLE	FAIBLE	AIBLE MODÉRÉ		TRÈS ÉLEVÉ S'APPLIQUE À UN NOMBRE TRÈS RESTREINT DE DONNÉES	
T5 AGITATION OU DÉSORDRE CIVIL	Aucun préjudice ou préjudice très faible	Désobéissance civile, obstruction publique	Émeute	Acte de sabotage à l'égard des biens essentiels (infrastructures essentielles)	Émeute générale ou acte de sabotage nécessitant l'imposition d'une loi martiale	
T6 PERTE FINANCIÈRE POUR L'ÉTAT	Aucun préjudice ou préjudice très faible	Incidence sur le rendement des programmes gouvernementaux	Incidence sur les résultats des programmes	Viabilité des programmes compromise	Viabilité des programmes essentiels compromise	
T7 PRÉJUDICE CAUSÉ À L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE	-	_	Incidence sur le rendement de l'économie québécoise	Perte de compétitivité à l'échelle nationale et internationale	Secteurs économiques clés compromis	
T8 PRÉJUDICE CAUSÉ AUX SERVICES RENDUS À LA POPULATION	Aucun préjudice ou préjudice très faible	Incidence sur le rendement d'un service	Incidence sur les opérations d'autres organismes publics	Un ou plusieurs services indispensables à la population ne peuvent être rendus	_	
T9 PRÉJUDICE CAUSÉ À LA RÉPUTATION DU QUÉBEC	Aucun préjudice ou préjudice très faible	Perte de la confiance du public	Embarras (au Québec, à une autre province, au Canada ou à l'étranger)	Relations fédérales- provinciales compromises	Relations diplomatiques et internationales compromises	
T10 PERTE DE L'AUTONOMIE DU QUÉBEC	-	_	Entrave à l'établissement de politiques gouvernementales importantes	Entrave à l'application efficace de la loi, cessation des activités du gouvernement	Atteinte à la souveraineté canadienne	

DU QUÉBEC				du gouvernement	
ÉTIQUETTES	NON CLASSIFIÉ	DIFFUSION RESTREINTE	CONFIDENTIEL	SECRET	TRÈS SECRET
EXEMPLES DE DONNÉES  Notez que ces exemples sont fournis à titre indicatif et qu'ils ne sont pas exhaustifs.	<ul> <li>Nom et coordonnées professionnelles d'un employé d'un organisme public ou d'une entreprise</li> <li>Coordonnées d'un organisme public, d'une entreprise, d'un organisme à but non lucratif ou d'une association</li> <li>Rapports annuels, annonces et communiqués de presse autorisés pour publication</li> <li>Documents concernant l'organisation d'une rencontre</li> <li>Statistiques et indicateurs choisis de façon à dessiner un panorama des conditions de vie au Québec (consommation d'alcool, fréquentation scolaire, revenu des familles, dépenses des ménages, fait d'être propriétaire ou locataire de sa résidence, etc.)</li> <li>Données géographiques, horaires et positionnement des autobus, lieux publics, etc.</li> <li>Renseignements relatifs à une transaction immobilière</li> </ul>	<ul> <li>Ébauches de rapport avant publication ou ébauches d'analyse</li> <li>Procès-verbaux de réunions</li> <li>Guides et procédures internes</li> <li>Avis relatifs à un projet</li> <li>Politiques et directives internes d'un organisme</li> <li>Renseignements sur des projets de transactions immobilières</li> <li>Renseignements concernant les modalités de l'aide financière relatifs à des transactions avec des entreprises</li> <li>Renseignements en lien avec des négociations concernant le budget d'un organisme public</li> </ul>	<ul> <li>Rapports d'évaluation de la menace et des risques</li> <li>Plans de continuité des affaires</li> <li>Budget provincial, avant sa publication</li> <li>Soumissions ou contrats</li> <li>Avis juridiques</li> <li>Documents destinés à un ministre ou au Conseil des ministres</li> <li>Renseignements techniques sur les systèmes d'information (adresse IP, code d'accès, etc.)</li> <li>Documents traitant d'affaires fédéralesprovinciales</li> <li>Demandes au Secrétariat du Conseil du trésor</li> <li>Renseignements portant sur une méthode susceptible d'être utilisée pour commettre une infraction à une loi</li> </ul>	<ul> <li>Renseignements contenus dans une décision rendue dans l'exercice de fonctions juridictionnelles qui en interdit la communication</li> <li>Renseignements dont la divulgation aurait pour effet de porter atteinte à la sécurité de l'État</li> <li>Renseignements obtenus par le service de sécurité interne d'un organisme public désigné par règlement, dans le cadre d'une enquête ayant pour objet de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois</li> <li>Méthodes utilisées dans les enquêtes policières</li> <li>Renseignements détenus dans l'exercice d'une fonction de prévention, de détection ou de répression du crime</li> </ul>	Données en lien avec :  • le maintien de la stabilité sociopolitique et socioéconomique ainsi que la défense de gouvernements  • des sujets scientifiques, technologiques ou économiques de sécurité nationale  • des vulnérabilités ou capacités des systèmes, installations, infrastructures, projets, plans ou protection des services de sécurité nationale